

## 4. Options d'orientation pour les candidats non admis aux concours, ayant obtenu leur master 1



**MASTER 2 MEEF  
SANS ALTERNANCE  
DANS LA MÊME MENTION**  
que l'année précédente

en vue de présenter  
à nouveau le même  
concours



**MASTER 2 MEEF  
SANS ALTERNANCE  
DANS UNE AUTRE MENTION**  
que l'année précédente \*\*

en vue de présenter  
un autre concours  
(mentions 1, 2 ou 3)\* ou de  
se préparer aux pratiques  
et ingénieries de la formation  
(mention 4)\*



**AUTRE MASTER  
EN DEHORS  
DE L'ESPE \*\***



**ENTRETIEN  
D'ORIENTATION**



- \* Mention 1 : enseignement du 1<sup>er</sup> degré  
Mention 2 : enseignement du 2<sup>nd</sup> degré  
Mention 3 : encadrement éducatif  
Mention 4 : pratiques et ingénieries de la formation
- \*\* Après avis du responsable de la formation  
et sur décision du chef d'établissement